

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-23/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Finances un technicien géomètre du cadastre.

n° 73-23/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 janvier 1973

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1973

Date du numéro
25 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean-Francois Sabiani, technicien-géomètre du cadastre, 4e échelon est, pour compter du 10 novembre 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Finances, pour servir à l'Enregistrement des Domaines et du Timbre, en remplacement numérique de M. Jean Giustiniani.